

## Tableau de garanties

# Santalia EUCARE HOSPI

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Séjour hospitalisation <sup>(1)</sup>	85%	-	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins intensifs &gt; 3 jours consécutifs, soins palliatifs hospitaliers et hospitalisation &gt; 30 jours (avis médecin conseil) remboursement à 100%</li> <li>Pas de chambre particulière</li> </ul>
Intervention chirurgicale <sup>(1)</sup>	85%	Allant de 535 € (cat. A1) jusqu'à 10 000 € (cat. D)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement par catégorie d'intervention y inclus les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste et de leurs assistants</li> </ul>
Accouchement : séjour et honoraires <sup>(1)</sup>	100%	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de chambre particulière</li> </ul>

(1) Après application des délais de stage

Les frais de soins de santé ambulatoires sont garantis dans les conditions précisées au tableau de garanties « SANTALIA EUCARE+ », s'ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de trente (30) jours avant l'hospitalisation ou quatre-vingt dix (90) jours après l'hospitalisation, et tels que décrits dans le RCAM.

Limite d'âge à l'adhésion : 65 ans (par différence de millésime entre l'année d'adhésion et l'année de naissance).

## Tableau de garanties

# Santalia EUCARE HOSPI+

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Séjour hospitalisation <sup>(1)</sup>	85%	-	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins intensifs &gt; 3 jours consécutifs, soins palliatifs hospitaliers et hospitalisation &gt; 30 jours (avis médecin conseil) remboursement à 100%</li> <li>Chambre particulière limitée à 80 € et à 90 jours maximum sauf psychiatrie 30 jours par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Intervention chirurgicale <sup>(1)</sup>	85%	Allant de 535 € (cat. A1) jusqu'à 10 000 € (cat. D)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement par catégorie d'intervention y inclus les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste et de leurs assistants</li> </ul>
Accouchement : séjour et honoraires <sup>(1)</sup>	100%	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre particulière prise en charge dans la limite de 80 € par jour et 10 jours maximum</li> </ul>

(1) Après application des délais de stage

Les frais de soins de santé ambulatoires sont garantis dans les conditions précisées au tableau de garanties « SANTALIA EUCARE+ », s'ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de trente (30) jours avant l'hospitalisation ou quatre-vingt dix (90) jours après l'hospitalisation, et tels que décrits dans le RCAM.

Limite d'âge à l'adhésion : 65 ans (par différence de millésime entre l'année d'adhésion et l'année de naissance).